G

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. DY-744-PW **B** 12/04/2006

C.1 REGIE EAU D AZUR

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

369 PROMENADE DES ANGLAIS

06203 NICE CEDEX 3

D.1 GOURDON

D.2 GPA250

D.2.1

D.3

E. VN2GPA2500000014

F.1	0	**F.2**	2500	**F.3**	0
G	0	**G.1**	600		
J		**J.1**	REM	**J.2**	**J.3** PTE ENG
K					
P.1	0	**P.2**	0	**P.3**	**P.6** 0
Q	0.00	**S.1**		**S.2** 0	**U.1** 0
U.2	0	**V.7**	0	**V.9**	
X.1	VISITE AVANT LE				
Y.1	77	**Y.2**	0		
Y.3	0	**Y.4**	4		
Y.5	2.76	**Y.6**	83.76		

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 31/12/2015

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation COUPON DÉTACHABLE

DY-744-PW 31/12/2015

2015FT17255

VN2GPA2500000014

GOURDON

REGIE EAU D AZUR

2M01733285740

IMPRIMERIE NATIONALE – OA IN015599-1 - [OF0590] - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

CRFRADY744PW9VN2GPA2500000014<30604121REM<<<
PTE<GOURDON<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2015FT1725546

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom _____

Domicile _____

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min $^{-1}$)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'ecotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

République Française F
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat tal-Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de immatriculare.

2015FT17255

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

D

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

LP: 2M 017 332 8574 0

REGIE EAU D AZUR
LE CRYSTAL PALACE CS 53135
369 PROMENADE DES ANGLAIS
06203 NICE CEDEX 3



REGIE EAU D'AZUR
Reçu ce jour :
- 5 JAN. 2016

Madame, Monsieur,

À la suite de votre demande, vous trouverez ci-joint le certificat d'immatriculation de votre véhicule immatriculé DY-744-PW.

Veuillez trouver ci-joint le code confidentiel lié à votre certificat d'immatriculation : 76228
Celui-ci peut vous être demandé comme moyen d'authentification supplémentaire lors de vos démarches en ligne concernant votre véhicule sur les sites de l'administration.
Il est vivement recommandé de le conserver séparément du certificat d'immatriculation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour tout renseignement :
Service de Gestion
TSA 30002
08101 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
Tél : 0811 105 716
Site internet : http://www.ants.interieur.gouv.fr